

Anthropologie et Sociétés



Madeleine BÉLAND : Chansons de voyageurs, coureurs de bois et forestiers, Contribution musicale de Lorraine Carrier-Aubin, Coll. Ethnologie de l'Amérique française. Les Presses de l'Université Laval, Québec, 1982, 432 p.

Christine Godin

Volume 7, numéro 3, 1983

Vie et mort des langues

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/006163ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/006163ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département d'anthropologie de l'Université Laval

ISSN

0702-8997 (imprimé)

1703-7921 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Godin, C. (1983). Compte rendu de [Madeleine BÉLAND : Chansons de voyageurs, coureurs de bois et forestiers, Contribution musicale de Lorraine Carrier-Aubin, Coll. Ethnologie de l'Amérique française. Les Presses de l'Université Laval, Québec, 1982, 432 p.] *Anthropologie et Sociétés*, 7(3), 157-159. <https://doi.org/10.7202/006163ar>

dichotomie. Le texte est « ouvert » plutôt que « fermé », comme c'est souvent le cas dans la littérature populaire. Seul l'ethnographe peut décider, par l'analyse globale de l'idéologie populaire, à quelles fins on raconte ou écoute un conte particulier. Brenda Beck nous donne admirablement le *contexte* du conte dans le sens sémiotique, comme je l'ai démontré ci-dessus, mais elle ne nous donne pas le contexte dans le sens de la situation globale de la culture. Quelles sont les contradictions à la base de cette culture ? Comment ce conte peut-il nous aider à les comprendre davantage ? Quelle est sa signification pour les membres de la culture ?

L'auteure a préféré poser une question différente : quel est le rôle de ce récit dans la création d'une identité régionale ? Pourtant, cette question présuppose déjà que ce récit joue en effet un rôle de ce type. On n'oserait pas dire que l'ethnographe des Tamil s'est trompée. Cependant, disons que cette étude, précieuse pour beaucoup de raisons, n'a pas encore trouvé une bonne méthodologie pour l'anthropologie de la littérature. Cette méthodologie n'existe pas encore, mais si l'ethnographe croit que l'identité régionale est le thème principal d'une version d'un texte, il est bien obligé de consacrer au moins un chapitre descriptif et analytique à cette identité régionale pour présenter la réalité vécue dont cette version s'est inspirée.

Ok-Kyung Pak
Département d'anthropologie
Université Laval

Madeleine BÉLAND : *Chansons de voyageurs, coureurs de bois et forestiers*, Contribution musicale de Lorraine Carrier-Aubin, Coll. Ethnologie de l'Amérique française. Les Presses de l'Université Laval, Québec, 1982, 432 p.

Le voyageur est identifié à une catégorie d'engagés directement impliquée dans l'appropriation et l'exploitation du territoire, depuis le début de la colonie française, en Amérique du Nord. Compte tenu de la profondeur historique de cette occupation professionnelle, il faut ici distinguer deux types d'intervenants, animés par « le même goût de l'exil passager, le même espoir de gagner rapidement de l'argent et le besoin de vivre pour un temps près de la nature » (p. 3) :

1. Grâce à leurs contacts étroits avec les autochtones, les premiers coureurs de bois servaient de truchements ou de guides-interprètes. Par la suite, ils devinrent des explorateurs. Cette activité contribua à organiser le commerce des fourrures. Ces individus, de diverses origines sociales, œuvraient à leur compte ou se mettaient au service d'une compagnie.
2. Dans la première moitié du 19^e siècle, l'industrie forestière connut un essor important. La coupe du bois et le flottage des *billots* sur les cours d'eau permirent l'apparition de nouveaux métiers, obligeant aussi un certain isolement dans la forêt. Ainsi, soit pour la saison de l'hiver ou celle de l'été, les *habitants* et leurs fils s'embauchaient comme bûcherons, *draveurs* ou *cageux*.

Bien que la même appellation de voyageurs s'applique à l'ensemble des engagés, qu'ils appartiennent à l'époque de la Nouvelle-France ou à celle du début du 20^e siècle, la nature de leur travail diffère complètement. L'objectif poursuivi par Madeleine Béland consiste à esquisser un « portrait-robot réaliste » des coureurs de bois et des forestiers, à partir de chansons folkloriques. Le choix de documents oraux comme principale source de renseignements, relève de critères propres à ceux-ci.

Il s'agit essentiellement de discours issus de la culture d'origine. Contrairement à des enquêtes d'histoire orale où l'information provient de réponses aux questions posées, les chansons réunies ici traduisent des expériences vécues, exprimées dans des formes poétiques destinées au chant. Leur valeur en tant que témoignage direct provient justement du fait qu'elles « furent composées et transmises par les voyageurs eux-mêmes ou par des gens qui les connaissaient bien » (p. 2). L'acte de création, en folklore, renvoie entre autres à certaines contraintes liées au contexte et aux mécanismes de diffusion des messages. Ainsi, on peut distinguer à l'intérieur du corpus :

- les adaptations de chansons françaises, où « les termes du décor européen se « canadienisèrent » avec le temps » (à titre d'exemple, on peut se référer à la chanson intitulée « Le jeune voyageur inconsolable », n° 12, p. 162).
- les compositions canadiennes, tant sur le plan du scénario que de la musique.
- finalement, les pièces dont les paroles sont nouvelles mais la mélodie déjà connue, souvent fort ancienne¹.

Ces trois processus créatifs sont importants à mentionner parce qu'ils permettent d'explorer le phénomène de tradition, à la fois dans ses aspects de continuité et de transformation, au niveau de la transmission de la pensée et des véhicules d'expression. Cependant, Madeleine Béland ne s'attarde pas assez aux réseaux de communication et aux fonctions des messages. Les adieux du voyageur, la chronique d'un séjour au chantier, le rappel d'une tragédie en forêt, l'invitation à boire entre compagnons de métier s'adressent-ils au même auditoire ? Tous ces discours sont-ils diffusés dans les mêmes circonstances et avec les mêmes finalités ? La valeur documentaire de la chanson folklorique ne doit pas être remise en question mais, au contraire, être davantage discutée dans toutes ses dimensions et ses ressources.

L'anthologie et son appendice constituent la contribution majeure de l'auteure. Le répertoire comprend 91 chansons distinctes (textes critiques et mélodies), totalisant 933 versions. Le nombre de variantes se situe entre 1 et 69. L'organisation du matériel s'inspire de la classification élaborée par Conrad Laforte². La plupart des documents s'inscrivent dans la catégorie 11 : Chansons strophiques, Cycle de voyages, à la sous-division I : Les coureurs de bois, les chantiers forestiers, la drave, etc. La numérotation utilisée dans le livre correspond à celle du catalogue³.

Malgré le souci de Madeleine Béland de présenter son corpus d'une manière objective, l'examen successif des pièces du répertoire donne une impression de confusion au niveau de l'ordonnance. Cette perception provient du fait que le lecteur cherche un lien d'enchaînement entre l'étude, intitulée « La vie des voyageurs », et le corpus. Le questionnement d'ordre sociologique posé par l'auteure, à l'intérieur de la partie servant d'« introduction à l'anthologie », amène à s'intéresser aux documents oraux sous un autre

¹ La folkloriste Charlotte Cormier émet l'hypothèse que malgré la prodigieuse richesse des chansons canadiennes françaises, le nombre de timbres, c'est-à-dire l'air préexistant aux paroles, est relativement restreint, de l'ordre d'une cinquantaine environ. A.D., « Les trésors des chansons à timbre et les humeurs voyageuses des mélodies redécouverts avec Charlotte Cormier », *Au fil des événements*, 4 mars 1982, p. 3.

² La classification tire ses normes de la structure même des chansons. Une compilation des constantes, au niveau de la forme, c'est-à-dire de la prosodie ou « du moule dans lequel le scénario développe ses situations et ses thèmes » (p. 7), permet d'énoncer les sept catégories suivantes : chansons en laisse, chansons strophiques, chansons en forme de dialogue, chansons énumératives, chansons brèves, chansons chantées sur des timbres, chansons littéraires recueillies comme folkloriques. Cette procédure de classement se veut plus rigoureuse qu'un index thématique où le choix des divisions revient au chercheur. Conrad Laforte, *Poétiques de la chanson traditionnelle française ou classification de la chanson folklorique française*, Coll. Les Archives de Folklore 17, PUL, Québec, 1976.

³ Conrad Laforte, *Le catalogue de la chanson folklorique française 11 : Chansons strophiques*, Coll. Les Archives de Folklore 20, PUL, Québec, 1981.

angle que celui des logiques formelles. Il s'agit plutôt d'extraire des données qualitatives des textes critiques afin d'esquisser le portrait-robot de deux types de voyageurs, appartenant à des époques historiques différentes. D'ailleurs, on retrouve à la fin du livre (pp. 409-411) une classification axée, cette fois-ci, sur les groupes professionnels qui se sont succédés dans le temps ou qui se sont diversifiés autour d'un même procès de production.

Sur le plan analytique, Madeleine Béland a opté pour la reconstitution syntagmatique du déroulement d'un voyage. Les trois grandes étapes suivantes : « l'engagement et le voyage », « La vie dans les bois ou les chantiers » et « Le retour » correspondent à des séquences. Elles sont, à leur tour, décomposées en motifs, relevant soit du cadre matériel (les temps de départ, le trajet, les moyens de transport, l'habitation, l'alimentation, l'habillement, les tâches à effectuer, etc.), soit de la « personnalité psychologique » de ces hommes de métier (le désolément, l'attente, la peur, l'agonie, le sentiment religieux, la déception, l'affirmation, etc.). Cette approche laisse percevoir des faiblesses théoriques importantes. Le découpage ou le montage tel qu'effectué procède d'une démarche plutôt intuitive, propre à l'auteure et démunie de présupposés directeurs. De plus, en ne privilégiant que le niveau factuel, celui de la succession chronologique des gestes et des émotions, les généralités qui s'en dégagent apparaissent comme des évidences, synthétisant les résultats de situations ou d'actes accomplis. N'aurait-il pas été préférable d'intégrer la logique temporelle du déplacement en forêt à la notion plus globale de cycle, lui aussi marqué par des séquences et des rites de passage ? On peut penser ici au cycle de vie, au cycle des travaux saisonniers et, pourquoi pas, à celui de l'exil temporaire : le voyage ?

Christine Godin
Département d'anthropologie
Université Laval

Yvan BRETON et Marie-France LABRECQUE (sous la direction de) :
L'agriculture, la pêche et l'artisanat au Yucatan : Prolétarianisation de la paysannerie maya au Mexique, Les Presses de l'Université Laval, Québec, 1981, 384 p., biblio., listes des tableaux, cartes et figures.

Cet ouvrage collectif, publié sous la direction de Yvan Breton et Marie-France Labrecque, fait suite à 52 mois de recherches effectuées dans six communautés paysannes du Yucatan, état du sud-est mexicain. Cet état est réputé pour ses sites touristiques dont les ruines rappellent que ce fut là le berceau de l'une des grandes civilisations de l'Antiquité : les Mayas. Le Yucatan est aussi connu pour sa production de henequen destinée à l'exportation. Le henequen est une catégorie d'agave connu sous le nom de sisal dont les fibres servent à la fabrication de cordes et de sacs.

Les auteurs(es) s'appuient sur leurs données de terrain pour démystifier l'aspect de petit producteur « indépendant » que ce soit de l'agriculteur, du pêcheur ou de l'artisan(e) et pour en arriver à constater le phénomène de décomposition de la paysannerie. Ce phénomène, même s'il n'est pas toujours évident, se manifeste, selon les auteurs, par une prolétarianisation masquée de la paysannerie.

La décomposition de la paysannerie prend toutefois différentes formes selon les secteurs concernés. Ainsi l'*ejidatario*, agriculteur jouissant de la possession d'une terre, est obligé de produire ce qu'on lui ordonne de produire et cela, selon des modalités bien précises. On l'obligera, par exemple, à sarcler plus de deux fois par an, même si c'est superflu, cela pour que son salaire soit « justifié ». En effet, ces paysans n'ont plus aucun contrôle